

RETRAIT DE LA RÉFORME DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

RETRAIT DE LA RÉFORME DES CONCOURS !

Les enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es, formatrices et formateurs, étudiant·es réunis en AG inter-INSPÉ les 11 février et 3 mars 2021 et représentant presque tous les INSPÉ de France, demandent l'arrêt et le retrait de la réforme de la formation des enseignants et des CPE et des concours que le gouvernement compte mettre en place à la rentrée 2021. Contrairement à ce que prétend le ministère, cette «réforme» ne rendra pas le métier d'enseignant plus attractif et n'améliorera pas la formation. Au contraire, elle les dégradera fortement. Engagée sur une vision purement gestionnaire et une méconnaissance des réalités du métier, cette «réforme» :

- *Crée des inégalités entre les étudiants se formant aux métiers de l'enseignement (MEEF) alternants et non alternants, entre les académies en fonction des moyens qu'elles peuvent mettre dans la formation, entre les lauréats des concours eux-mêmes, en fonction de leur parcours antérieur.*
- *En fétichisant le terrain, transforme les étudiants en formation en contractuels précaires et sous-payés, utilisés comme moyens d'enseignement puisqu'ils seront en responsabilité seuls devant les élèves avant même que leur qualification ait été reconnue par le diplôme de master et par la réussite au concours qu'ils préparent.*
- *Accentuera encore la souffrance déjà grande des étudiants des masters MEEF. Les étudiants alternants devront tout à la fois faire la classe en responsabilité, préparer les cours pour les élèves, réussir un master, incluant un mémoire de recherche et préparer les épreuves du concours. Tout ceci pour environ 670 €/mois.*
- *Abaisse dramatiquement le niveau d'exigence disciplinaire et professionnelle des concours de recrutement des professeurs du premier et du second degrés.*
- *Sacrifie finalement les élèves de l'école publique, à commencer par les plus fragiles, qui ont besoin d'enseignant·es véritablement formé·es sur les plans disciplinaire, didactique et professionnel. Cette réforme prépare ainsi la voie à un enseignement public au rabais dans lequel les savoirs des enseignant·es ne sont plus garantis.*

La diminution des postes offerts aux concours, l'absence de plan pluriannuel de recrutements, visent à mettre sur le marché du travail des personnes ayant échoué au concours mais titulaires du master. Beaucoup de futurs enseignants, embauchés localement, seront soumis au risque du licenciement et aux pressions de leur employeur, ce qui réduira drastiquement leurs libertés (pédagogique, syndicale, etc.).

Cette «réforme» ouvre les conditions de l'affaiblissement du concours comme modalité de recrutement des enseignants de la Fonction publique sous statut de fonctionnaire. La seconde épreuve orale, transformée en entretien d'embauche, change la nature des concours de recrutement.

Cette «réforme» dévalorise les métiers d'enseignant et de CPE, desquels se détournent déjà de plus en plus les étudiants. Il faut renoncer à la logique d'économies budgétaires et de précarisation à tout va qui l'anime et se donner enfin les moyens d'un financement des études, d'une réelle formation des enseignants et d'un recrutement de qualité. Nous en appelons au retrait de cette mauvaise «réforme» : le sort des prochaines générations d'élèves se joue dès aujourd'hui. Il est plus qu'urgent d'écouter les acteurs et actrices de la formation et d'agir en conséquence !

Le 11 mars, tous et toutes en grève, mobilisé·es pour une autre formation des enseignant·es et CPE !

Assemblées générales dans toutes les académies, rassemblements devant les rectorats partout où c'est possible et en Île-de-France devant le ministère de l'Éducation nationale, audiences, conférences de presse, courriers aux députés... faisons-nous entendre !

APPEL SOUTENU PAR

